The Rating Fund

Le Fonds de notation et d'évaluation pour la microfinance

Le Fonds de Notation est une initiative conjointe de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), du Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres (CGAP) et de l'Union Européenne (UE) ayant pour objectif de soutenir la croissance et la pérennité du secteur de la Microfinance par le biais d'un accès plus large des IMF aux sources de financement commerciales. Le Fonds de Notation propose de financer une partie des coûts des services de notation et d'évaluation pour les IMF **d'agences de notation et d'évaluation externes et professionnelles.** Ces services peuvent être classés en deux types : les **notations du risque de crédit** et les **évaluations globales de risque**.

Appui au Développement Autonome (ADA) gère désormais le Fonds pour toutes les régions du monde sauf l'Amérique Latine.

Pourquoi se faire évaluer ?

Améliorer la performance et se comparer. L'évaluation permet de souligner les forces et faiblesses des IMF. Les gestionnaires peuvent ainsi utiliser le procédé d'évaluation pour se concentrer sur où et comment améliorer les opérations. Elle permet aussi de pouvoir se comparer à ses pairs et d'évaluer sa position dans le secteur.

Attirer des investisseurs et autres financeurs. Les rapports d'évaluations augmentent la transparence et la visibilité des IMF en fournissant une notation/évaluation externe qui peut être utilisée pour attirer des financements de la part de donateurs ou d'investisseurs commerciaux grâce à une information complète, fiable, et répondant à leurs exigences.

Critères d'admission

Le Fonds de Notation est accessible à toute institution, qu'elle soit sans but lucratif, privée ou mutualiste, remplissant les critères suivants :

1. Elle offre des prestations financières depuis au moins 3 ans en tant qu'institution de microfinance institutionnalisée.
2. Le total de ses actifs est supérieur à US$ 300 000.
3. Le montant moyen de ses prêts en cours doit être inférieur à US$ 2 000.
4. Elle n'est pas soumise par les autorités de supervision locales à un exercice obligatoire de notation.

Sont éligibles les IMFs opérant dans tout pays d'Afrique. Les institutions doivent s'engager à communiquer sur le site Web du Fonds de notation leur rapport de notation/évaluation.

Barèmes de co-financement

Un des principes fondamentaux du Fonds de notation est le **partage des coûts** : le Fonds de notation prendra en charge une partie des coûts liés à la notation ou à l'évaluation de l'IMF, et non la totalité du montant. Les IMF sont tenues de révéler toute autre source de financement ayant trait à l'exercice de notation, le montant de la participation du Fonds tenant compte de ces financements reçus par l'IMF.

IMFs d'Afrique		
1ère notation	2ème notation	3ème notation
80% max 10 000$	60% max 8 000$	40% max 6 000$

La participation financière du Fonds se calcule comme suit :

Montant de la participation financière du Fonds de notation = (Coût total - financement par d'autres sources) x (% financé)

Soit par exemple :

Coût total d'une Notation :	$ 10,000
- Financement extérieur :	-$1,000
Coût total de la notation pour l'IMF :	$ 9,000

En appliquant la formule ci-dessus et en supposant qu'il s'agit d'une 1ère notation (80% de co-financement) : 80% x ($10,000 - $1,000) = $7,200 co-financés par le Fonds.

Attention : L'IMF doit postuler au moins **un mois avant** le début d'une mission et il doit y avoir au moins 9 mois entre deux notations ou évaluations financées par le Fonds. Un accord de financement est alors valable pendant **9 mois**. En Afrique de l'Ouest, les missions d'évaluation et de notation sont très souvent facturées **en Euros**. Les subventions du Fonds de notation étant libellées en Dollars US, c'est à l'IMF de prendre en charge le risque de change lorsque la parité Euro/Dollar évolue en leur défaveur au moment de la réception du financement.

The Rating Fund

Le Fonds de notation et d'évaluation pour la microfinance

Agences de notations agréées en Afrique.

ACCION, Microfinanza, MicroRate et PlanetRating

L'IMF doit prendre en considération les tarifs et méthodologies des diverses agences de notation en sollicitant des offres techniques et financières de 2/3 agences de notation qui correspondraient le mieux à leurs besoins. **Le Fonds de Notation ne fait aucune recommandation** et n'impose aucune méthodologie spécifique de notation. Le nouveau site Web du Fonds contient une **fonction comparative** des agences.

Procédure de Dépôt de Candidature

Avant de déposer sa candidature, chaque IMF doit soigneusement s'interroger sur les raisons pour lesquelles elles souhaitent obtenir une notation ou une évaluation. A cet effet, la **Table des Services** du site Web pourrait les aider à déterminer si c'est une notation du risque de crédit ou une évaluation globale du risque qui est le type de service qui conviendrait le mieux à ses besoins institutionnels.

L'IMF opte ensuite pour une agence et sollicite de celle-ci un **devis écrit** pour la mission de notation. Puis elle peut déposer son dossier de candidature qui doit contenir :

1. Le formulaire de demande de financement
2. Une déclaration d'autorisation pour la publication des résultats de la notation/évaluation
3. Une copie des états financiers les plus récents
4. Une copie de toutes les notations et évaluations de l'IMF antérieures si existantes
5. Une copie du devis émis par l'agence de notation ou d'évaluation choisie.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site du Fonds de notation www.ratingfung.org . Les dossiers de candidature doivent ensuite être adressés de préférence par courriel à **contact@ratingfund.org** ou à l'adresse :

Le Fonds de Notation et d'Evaluation
15 Boulevard Grande Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg
Luxembourg

Quand une demande est approuvée, l'IMF reçoit une **lettre formelle d'acceptation** qui contient le montant de la participation de financement auquel elle a droit de la part du Fonds et lui donne le feu vert pour lancer la prestation de notation ou d'évaluation. Le fonds de notation procède au **versement des fonds** une fois la mission terminée et les documents suivants fournis :

1. Une copie électronique du rapport final de notation qui sera mis en ligne sur le site Internet du Fonds
2. Une copie de la facture définitive et acquittée émise par l'agence de notation
3. Un rapport d'appréciation de la prestation fournie par l'organisme de notation
4. Les coordonnées bancaires de l'IMF

Une fois le rapport de notation finalisé, il est mis en ligne sur le site du Fonds de Notation.

Plus de 50 IMF ont déjà fait appel au Fonds de Notation en Afrique :

Teba Bank , Beehive (Afrique du Sud) ; CBDIBA, GRAPAD, FINADEV, PADME, PAPME, Vital Finance (Bénin) ; FCPB (Burkina Faso) ; ABA, ASBA, SEDAP, , ESED, SBACD (Egypte) ; Kraban Support Foundation (Ghana) ; KWFT, K.Rep Bank, Equity Bank (Kenya) ; CEVECA, Kafo Jiginew (Mali) ; AMSSF, Al Amana, FONDEP, Zakoura (Maroc) ; CMFL, Faulu Uganda, Finca, FOCCAS, MedNet, UWFT (Ouganda) ; ACEP, FDEA, UM-PAMECAS (Sénégal) ; FINCA Tanzania, PRIDE Tanzania (Tanzanie) ; Wages (Togo)

***En résumé**, la notation ou l'évaluation donne aux dirigeants de l'IMF l'analyse nécessaire pour améliorer les performances, et montre aux investisseurs que l'IMF s'engage à faire preuve de transparence et à améliorer ses performances, et est par conséquent plus à même de recevoir des investissements. C'est d'autant plus vrai pour les IMF participant au Fonds de Notation puisqu'elles s'engagent à l'avance à rendre public le résultat de l'exercice de notation/évaluation.*

www.ratingfund.org

contact@ratingfund.org